

Image not found or type unknown



Maison a vendre suite a divorce

Par **ZOZO1**, le **07/07/2010 à 10:15**

Bonjour,rnrnj aimerai savoir si c est possible de divorcer alors que nous avons une maison en commun?rnquel sont mes solutions?rnmes droits?rnet COMMENT FAIRE?rncordialement.....

Par **amajuris**, le **07/07/2010 à 14:00**

bjr,rnvous vendez la maison, vous partagez le prix et puis vous divorcez.rnc'est la solution la plus simple et la moins couteuse.rnsi vous divorcez sans vendre la maison, le bien restera en indivision, source de conflits.rncdt

Par **fif64**, le **07/07/2010 à 16:26**

Pendant tout le temps que dure la procédure de divorce, vous aurez bien le temps de vendre la maison.